

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Précisions sur les nouvelles dispositions de réinscription durant la fermeture des établissements scolaires.

La date de délai de réinscription est reportée au 15 mai 2020.

Les paiements par virement sont possibles en suivant les instructions suivantes :

- Mettre en libellé le code parent (P00xxxx) à retrouver sur un ancien reçu ou facture, nom et classe de l'élève.
- Informer le lycée à la boîte mail : comptabilite@lyceemauricedelafosse.net, après avoir vérifié que votre virement a bien été débité de votre compte. Le reçu de paiement vous sera envoyé par retour.

Code IBAN : CI93 CI007 01041 327837800100 75

Code BIC : SIVBCIABXXX

Les paiements par chèque sont également possibles :

- Mettre le chèque dans une enveloppe fermée.
- Ecrire sur l'enveloppe : le nom et la classe de l'élève, votre e-mail (en écriture calligraphiée) pour l'envoi du reçu.
- Un agent du lycée sera chargé de recevoir les enveloppes de 9h à 12h du lundi au vendredi, devant l'entrée.